Quinze hommes de leur propre équipage ont été noyés. Deux bateaux ont coulé bas en haute mer, six ont échoué.

Un incendie dans la forêt de Fontainebleau

Paris, 22 mai, 12 h. 30. — On signale qu'un grand incendie vient d'éclater dans la forêt de Fontainebleau. Les détails manquent.

Le ministre des travaux publics à Saintes

Saintes, 21 mai. — La grande fête de gymnastique suivie de la distribution des récompenses aux gymnastes, a eu lieu à trois heures, par un temps splendide. Les tribunes décorées sur les plateaux de Pagravaux étaient combles.

Plusieurs sociétés musicales prêtaient leur concours à cette fête patriotique.

L'arrivée du ministre a été saluée par les cris de « Vive la République ! ».

Sur l'estrade d'honneur à côté de M. Delunt-Montaud, on remarquait la présence de M. le comte Lemerier, maire de Saintes, du général Cornat, commandant le 18e corps, du vice-amiral Pallu de la Barrière, major de la Flotte à Rochefort, du général Cernesson, Nestriau, sénateur, Roy de Loulay, Mérillon, Delmer, députés, Chaplon, préfet, Louvel, sous-préfet.

Après les exercices de gymnastique exécutés par diverses sociétés, venues de tous les points de la France, plusieurs discours ont été prononcés.

Le maire de Saintes a souhaité la bienvenue au ministre des travaux publics et a remercié les représentants des ministres de la guerre et de la marine.

Le général Cornat a prononcé un discours vibrant de patriotisme; il a soulevé les applaudissements de la foule, quand il a dit qu'il ne faillait pas désespérer mais au contraire avoir confiance dans l'avenir du pays.

La France est forte, a-t-il ajouté, elle n'a peur de personne, elle veut et doit rester maîtresse de ses destinées.

Les cris de : « Vive l'armée ! vive la République, » ont salué ces paroles.

En terminant, le général Cornat a assuré aux jeunes gymnastes de ne se mêler jamais à aucun tumulte de la rue, à ne pas faire de politique; il a salué en eux l'avenir radieux de notre chère patrie.

Après un discours du vice-amiral Pallu de la Barrière, M. Delunt-Montaud a prononcé un discours très applaudi ; puis il a remis les palmes d'officier d'Académie, au nom de son collègue de l'instruction publique, à MM. Arnoult, monteur général de la société de gymnastique *La Française*, Limasseur, notaire à Saintes, membre de la société de gymnastique *La Chantonne*, Finloche, président de la société *La Ramon*.

La distribution a eu lieu ensuite.

Demain matin, le ministre partira de Saintes pour se rendre à la Rochelle, où, sur l'invitation qui lui a été faite par M. Delmas, député, il visitera, dans l'après-midi, les travaux du port de la Pallice. Le ministre rentrera à Paris, mercredi matin.

L'état de Frédéric III

Berlin, 21 mai. — L'empereur a passé une nuit satisfaisante. Vers deux heures il a paru deux fois en uniforme à la fenêtre.

Un accident de chemin de fer en Espagne

On télégraphie de Barcelone que l'accident de chemin qui a eu lieu hier, entre Barcelone et la frontière de France et où il y a eu 3 morts et 18 personnes gravement blessées, est la suite de l'erreur du chef de gare qui a laissé partir un train de voyageurs sans s'être assuré au préalable que la voie était libre.

Une lettre de M. Léon Say

M. Léon Say vient d'adresser la lettre suivante à M. Eugène Rendu fils, directeur de la *Liberté de Seine-et-Oise* :

» Paris, le 15 mai 1888.

» Mon cher Rendu,

» Les élections municipales ont été, en Seine-et-Oise, un triomphe pour nos opinions, surtout dans l'ouest du département où votre journal est si répandu.

» Vous avez pris une si large part au succès et la *Liberté de Seine-et-Oise* a mené une si belle campagne, que vous avez droit aux remerciements de tous les républicains modérés.

» Vous avez compris qu'il fallait briser les vieux cadres et que la classification des partis, telle qu'elle était sortie des luttes de 1871 et de 1877 n'avait plus aucune raison d'être en 1888.

» Vous avez secondé la formation de la nouvelle concentration républicaine, dirigée cette fois, avec le succès dont nous nous applaudissons, contre les politiciens et les radicaux,

» Entre les ultra de droite et les radicaux de gauche, instigateurs les uns et les autres de révolutions nouvelles, il existe désormais en Seine-et-Oise une majorité solide, composée des conservateurs de la République, qui forme le vrai parti national.

» Il faut débarasser la République que nous voulons défendre de ces personnages encombrants qu'on rencontre trop souvent dans nos petites aussi bien que dans nos grandes communes, sur la scène politique restreinte des départements, comme sur la scène plus large où se jouent les destinées de la France.

» Continuez, mon cher Rendu, à servir cette cause des « braves gens » ennemis de toute oppression, de ces patriotes libéraux qui craignent par dessus tout les tyrranneaux de village et les contempteurs des libertés publiques.

» Les Français veulent s'occuper, dans la paix et le travail, de leurs propres affaires et ne se livrer à personne ; vous avez pu le constater pendant la dernière campagne des élections municipales. Ils repoussent ceux qui font profession de politique agitée ; ils veulent être tranquilles chez eux et y être les maîtres,

» Ce programme est le nôtre ; il est le vôtre. C'est celui des républicains modérés que vous aimez et qui vous aiment.

» Votre bien dévoué, » Léon Say. »

A Barcelone, — Inauguration officielle de l'exposition. — Les discours. — Hommage rendu aux nations représentées.

Barcelone, 21 mai. — L'inauguration de l'exposition a eu lieu à trois heures par un temps splendide,

L'animation est extraordinaire dans toute la ville qui est pavoisée.

Le roi Alphonse XIII, sa mère la reine régente, le duc et la duchesse d'Edimbourg, le duc de Gênes, le prince de Bavière ont pris place sur l'estrade. Derrière eux les ministres et les dignitaires de la cour.

Dans les tribunes le corps diplomatique et les officiers des escadres étrangères, ainsi que les autorités. Dans la salle 5,000 personnes environ.

Le coup d'œil était magnifique. Deux discours ont été prononcés par le maire et par le commissaire du gouvernement.

M. Sagasta a déclaré au nom de la régente l'exposition ouverte.

La régente a été très acclamée. Les musiques ont joué des hymnes nationaux des différents pays représentés à l'exposition et notamment la *Marseillaise*.

Le commissaire français a présenté le pavillon français à la régente.

Un grand banquet de 60 couverts a eu lieu le soir au palais, en l'honneur des princes, des diplomates et des marins étrangers.

Quarante-sept vaisseaux de guerre sont mouillés dans le port et quinze dans la rade.

M. Cambon et le général Berge ont assisté en grand uniforme à la représentation de gala au théâtre du lycée.

Les officiers de l'escadre espagnole et des escadres étrangères n'ont pas assisté hier à la représentation de gala au théâtre du lycée par suite d'un malentendu.

Un complot en Serbie

Vienne, 20 mai. — On parle beaucoup de la découverte qu'aurait faite dernièrement la police serbe d'une conspiration contre le roi Milan. D'après les documents saisis, le Roi et plusieurs des personnages les plus considérables du royaume devaient être arrêtés le 29 avril dernier. Les conjurés avaient gagné un certain nombre d'officiers. D'autres devaient se prononcer si le coup de main réussissait. Le prince Karageorgevitch, gendre du prince de Montenegro, devait remplacer le roi Milan.

M. Christitch découvrit la conspiration juste à temps pour l'empêcher d'éclater.

On persiste à affirmer qu'après avoir passé six semaines à Wiesbaden la reine Nathalie rentrera à Belgrade.

L'inondation aux Etats-Unis

New-York, 21 mai. — Les inondations causées par la crue du Mississipi et la rupture des digues en amont et en aval de Quincy (Illinois) n'ont, de mémoire d'homme, été égalés qu'une seule fois.

Les eaux continuent de monter. Les ravages sont déjà incalculables : 200.000 acres de terres cultivées sont submergés. C'est à grand'peine que les habitants ont pu se en sûreté, mais ils restent réduits à l'indigence. La récolte est perdue; beaucoup de bétail a été noyé. Entre Quincy et Annibal le pays ne présente qu'une vaste scène de désolation. Des comités de secours viennent de s'organiser.

La circulation des trains est interrompue ; ils ne peuvent plus entre Quincy.

Condamnation à mort

Lyon, 21 mai. — La Cour d'assises du Rhône vient de condamner à mort le nommé Grosselin, boulanger, convaincu d'assassinat le 22 janvier dernier sur la personne de la femme Descroix. Le vol était le mobile du crime.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La draperie nouveauté

Nous lisons dans le journal : *Les Tissus* :

» D'une façon générale, les étoffes seront d'une grande variété de dessins plus ou moins apparents, parmi lesquels un certain nombre de diagonales.

» Les genres pour pardessus fantaisie doivent avoir un caractère sincèrement prononcé. Les cheviottes, mohair, poil de chameau, etc., entrent souvent dans ces produits. Ces matières sont quelquefois employées seules. Mais souvent, par mesure, d'économie, on les ajoute au cardé *ordinaire*, dans des conditions qui varient selon le dessin. Le but principal à rechercher est de faire valoir le plus possible la matière chère à l'endroit pour obtenir un cachet aussi riche que celui des produits entièrement de même nature, avec un prix de revient moindre.

» Les fils en cardé ont aussi l'avantage d'aider à produire des tissus relativement légers pour l'été; car les cheviottes, le mohair, etc., avec fils bouclés, ondulés ou autres, ont l'inconvénient, si ce n'est dans les qualités très fines, de faire une étoffe trop pesante, répondant plutôt aux marchandises de « demi-saison », c'est-à-dire atteignant jusqu'à 700 grammes par mètre linéaire fini.

» L'apprêt brut d'aujourd'hui autorise bien des choses que la consommation de tolérera peut-être pas. Nous voulons parler de tissus minces en cardé sur lesquels les filés imitent, par de longues brides, le broché de divers articles de robes. Ces genres en dessins assez simples, ton sur ton, sont vraiment d'un bel effet. Mais, nous le répétons, il est à craindre qu'ils ne conviennent pas entièrement à l'usage.

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 22 Mai 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	LE HAVRE Latine en suint de La Plata Cours pour tonne conditionnée 2e O/O — Cote du jour	Cote précéd.	ANVERS Laines coloniales Cours pour 50 O/O — Cote du jour	Cote précéd.	ANVERS Peignés FRANÇAIS Australie — Cote du jour	Cote précéd.	Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précéd.	ALLEMANDS Australie — Cote du jour	Cote précéd.	Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précéd.
Janvier	172	172	162	164	560	560	545	545	555	555	570	565
Février	172	172		164			550	550	555	555	570	570
Mars	172	172		164			555	555	557	557	570	570
Avril			165	164	560	560	557	557	560	560	570	570
Mai			166	164	560	560	560	560	562	562	570	570
Juin			167	162	560	560	562	562	565	565	570	570
Juillet			167	162	560	560	565	565	567	567	570	570
Août			169	162	560	560	565	565	570	570	570	570
Septembre			170	164	560	560	565	565	570	570	570	570
Octobre			171	164	560	560	565	565	570	570	570	570
Novembre			171	164	560	560	565	565	570	570	570	570
Décembre			171	164	560	560	565	565	570	570	570	570

Le Havre : marché calme, vente 475 balles. — Anvers : marché ferme, vente 150,000 kil.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

Londres, 19 mai.

Wool Exchange City.

Malgré les avis chaque jour meilleurs, qui sont arrivés ici des enchères d'Anvers notre marché était resté, depuis nos avis du 12 courant, absolument calme.

Pourtant dès que la clôture des dites enchères a eu lieu, une certaine demande, venant surtout du nord de la France, n'a par tardé à se produire sur notre place. On a même déjà signalé la présence de deux acheteurs de Tourcoing qui hier auraient traité quelques affaires. Il est probable que les détenteurs, n'ayant point encore oublié leurs transactions de mai 1886, donneront des limites si élevés que les affaires deviendront sous peu disponibles. Jusqu'à présent ils demandent sur les cours de cloture une avance d'environ 10 0/0.

La reprise que l'on signale un peu partout était assez facile à prévoir et nous l'avons nous mêmes ici fait pressentir en insistant sur les prix encore bas de la laine brute et les petits stocks tant de laine brute que de peignés fils et tissus qui existaient et existent encore un peu partout.

MARCHÉ DU HAVRE

Revue de la semaine du 14 au 19 mai 1888

(De notre correspondant spécial)

Laines. — Le disponible s'est montré très actif cette semaine et malgré une augmentation notable dans les prix tout fait prévoir que la hausse n'a pas dit son dernier mot. On a coté 430 b. Chili, 317 b. Montevideo, 21 b. Buenos-Ayres et 228 b. Russie.

Le terme a présenté une activité fébrile a laquelle on était loin de s'attendre et qui a surpris les plus optimistes. Les cours après quelques fluctuations clôturent en hausse de 4 fr. 50 pour les rapprochés et de 3 50 à 4 fr. pour les éloignés. Le chiffre des transactions s'est élevé à 5.500 b. se portant surtout sur septembre, octobre et novembre. Les arrivages ont été presque nuls : 4 b. de la Mer-Noire, 4 b. de Marseille, 12 b. par cabotage. Les prochaines enchères sont annoncées pour le 30 mai.

Cotons. — L'animation que l'on avait remarquée au début de la semaine ne s'est pas maintenue et le restant de la huitaine s'est écoulé sans changement notable. Les ventes ont été de 4.492 balles se répartissant en 3.225 Amérique, 822 b. Indes et 495 b. diverses. Les importations ont été de 8.500 balles dont 7.818 des Etats Unis, 311 b. des Antilles et 370 b. de la cote ferme.

A terme le marché est resté calme toute la semaine, les prix malgré cela se sont maintenus et clôturent en hausse de 1/8 à 3/4 Les ventes se sont élevées à 5.800 b. se répartissant comme suit : 250 sur mai, 650 sur juin, 200 sur juillet, 1.700 sur août, 700 sur septembre, 850 sur octobre, 450 sur novembre, 600 sur décembre et 300 sur janvier.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 14 au 19 Mai

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	12	1.993 kil.
Laines peignées mécaniquement	4.670	502.551 »
» filées	1.017	109.479 »
» blousses	118	12.715 »
Cotons	402	43.031 »
Totaux	6.219	669.679 kil.

Décreusage 39 j. opérations
Tirrage 474 j. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. Musin.

Magasins généraux de Roubaix

Mouvement de la semaine du 14 au 19 Mai

	Colis	Poids	Valeurs
Entrées	2.306	291.126	768.877
Sorties	1.811	252.138	644 766
Totaux	4 117	543.264	1 413.643

Valeur assurée : 3.000.000 francs

Expéditions et réceptions par fer pour la Condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886)

	Colis	Poids	Wagons
Arrivages	159	18.597	6
Expéditions	553	62.237	27
Totaux	712	80.834	33

Entrepôt de Tourcoing

	Colis	Kilos	Valeurs
Entrées	1.973	360.199	643.130
Sorties	2.025	153.528	258.085
Totaux	3.998	513.727	901.215

Valeur assurée : 1.500.000 francs

Roubaix, le 21 mai 1888.

Le Directeur des Magasins généraux,
P. Fulsence.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 14 au 19 Mai 1888

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	45.133	8.875	6.269	4 331	137	62	64.732
Mardi	59.725	9.454	5.454	8.212	»	59	82.845
Mercredi	55 765	8.582	2 429	3.427	»	47	70.203
Jeudi	29.374	8 086	4.116	252	»	42	42.528
Vendredi	93.712	6.977	1.554	5.995	»	61	113.242
Samedi	73.206	22.192	4 496	2.003	»	74	101.897
	361.921	64.166	24.313	24 910	137	346	475.447

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	63 830 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	52.600 »
Arrivages par voie ferrée	10.190 »
Total	126 620 kil.

Conditionnements 1.429 1/2 ; titrages 90, dégraissages 7.

Le Directeur, Storhay.

COMICE AGRICOLE DE LILLE

Séance du 9 mai 1888.

Présidence de M. Hellin.

Au début de la séance, M. le président fait part de la mort de M. Colombier, de Haubourdin, membre du Comice ; il prie la famille d'agréer les sincères sentiments de condoléance de la Société toute entière.

Vœu à émettre sur les expertises agricoles des tabacs

M. Hellin expose l'importance de la culture du tabac au point de vue de la prospérité agricole, et démontre que les pouvoirs publics devraient avoir à cœur de l'encourager et de la développer par tous les moyens possibles. Il remercie, au nom du Comice, M. Baucarne d'avoir bien voulu, au Parlement, se faire l'interprète des justes réclamations des planteurs; il espère que les réclamations incessantes des Sociétés agricoles finiront par triompher de la force d'inertie qu'on semble vouloir leur imposer.

M. Barbey tient d'abord à faire remarquer que très souvent les tabacs ne sont pas payés à leur juste valeur. A propos d'un exemple personnel, il cite le cas d'une livraison de tous points homogène qu'il scinda en deux fractions : Dans la première, deux tiers furent classés en première classe et un tiers en seconde ; quant à l'autre partie (exactement semblable, comme nous l'avons dit), la mauvaise fortune, parait-il, en décida autrement : un tiers resta en première catégorie ; quant au reste, il fut impitoyablement relégué dans la seconde.

M. Desrousseaux, à ce propos, fait ressortir la partialité flagrante qu'on peut remarquer dans les décisions des experts.

M. Vallet Roger déclare ne pas s'en étonner ; étant nommés par l'administration, les experts ne peuvent juger avec indépendance. Le remède serait pourtant bien simple : les experts *dits des planteurs* seraient nommés par ceux-ci, et l'administration naturellement garderait les siens.

M. Vallet, entrant alors dans des considération culturales, reproche aux planteurs de ne pas assez s'attacher à faire un choix judicieux, des engrais nécessaires aux tabacs; la faute principale qu'ils commettent consiste à exagérer énormément la proportion d'azote, en négligeant totalement par contre, la potasse et la magnésie, absolument nécessaires pourtant à la production d'un tabac de bonne qualité.

M. Baucarne fait connaître qu'un projet de loi signé par 60 députés des départements intéressés se trouve à l'ordre du jour de la Chambre. La Commission à cet effet se propose d'appuyer sur les points suivants : permis de culture, et préférence accordée toutes proportions gardées d'ailleurs, aux tabacs indigènes.

Ce dernier point est des plus importants, attendu que l'année dernière, l'étranger à notre grand détriment est parvenu à nous livrer les 2/3 de notre consommation totale. M. Baucarne à ce propos fait ressortir que les tabacs étrangers sont payés plus chers que les tabacs indigènes de qualité au moins égale, cette différence peut être évaluée à 25 francs aux 100 kilos. Ainsi certains achats pouvant à peine soutenir la comparaison avec les similaires de notre sol, ont été payés 111 francs, tandis que l'administration se décidait à grand'peine à nous attribuer 83 francs.

M. Baucarne argua vainement près de la Commission de la nécessité primordiale de changer le système de nomination des experts, mais il se heurta à une hostilité les plus caractérisées de la part de M. Tirard. Il est évident qu'une clause en ce sens donnerait satisfaction aux désirs des planteurs, aussi se propose-t-il de soutenir un amendement à ce sujet lors de la discussion du projet de loi.

Répondant à M. Desrousseaux qui déclare préférer la suppression des experts *dits des planteurs*. M. Baucarne trouve ce moyen trop radical, pour ne pas effaroucher les idées régnantes ; il propose un moyen ferme ; les planteurs établiraient par circonscriptions de magasin une liste de 9 noms, par exemple, dans laquelle les assemblées électives du ressort Conseil général (d'arrondissement et de délégués communaux) seraient appelées à désigner les trois experts.

M. Vallet-Rogez à propos du reproche de perte de poids par évaporation qu'on reprochait aux tabacs du Nord, et que l'on attribue à un manque de dissiccation, explique que ce fait fortement exagéré d'ailleurs, est dû, non pas uniquement à une certaine perte d'eau, mais surtout à la volatisation de l'excès d'azote employé, lequel s'évapore sous forme d'ammoniaque.

MM. Butin et Vallet-Rogez déposent ensuite les conclusions suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité :

1° Que les 4/5 des tabacs nécessaires à la consommation française soient demandés à la culture nationale, conformément à la loi de 1835.

2° Que les experts de la culture soient élus par les planteurs ou tout au moins choisis sur une liste de candidats présentés par eux, ce qui leur assurerait la compétence et l'indépendance nécessaires pour défendre efficacement les intérêts qui leur sont confiés.

La séance est levée à une heure.

NOUVELLES MILITAIRES

Les grandes manœuvres du 1er corps d'armée. — Voici dans quel ordre auront lieu les grandes manœuvres qu'exécuteront à partir du 1er août, les troupes du 1er corps d'armée :

Les trois premiers jours, manœuvres aux environs des garnisons.

4e jour. — Marche de Lille vers la Bassée.

Exercices de régiment contre le 127e (cantonnement vers La Bassée).

5e Jour. — Marche de la 1re brigade réunie de La Bassée vers Hesdigneul. Exercice de brigade contre brigade.

6e Jour. — Repos.

7e Jour. — Marche de la 1re division en une colonne de la Lawe sur Laquette.

8e et 9e Jour. — Manœuvres de division contre division.

10e Jour. — Repos.

11e Jour. — Manœuvres de division contre division.

12e Jour. — Revue et dislocation.

13e Jour. — Cantonnement sur Estaires.

14e Jour. — Rentrée à Lille.

L'ÉLECTION DES MAIRES

DES ADJOINTS

ET DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Nous avons donné hier les résultats de l'arrondissement de Lille.

Voici ceux des autres arrondissements du Nord :

Arrondissement d'Avesnes

Maubeuge. — Maire, J. Walrand ; adj., E Neuillès, L. Brasseur. — Dél., Cerisier, J. Neuillès, Dubois, Datron, Fesant, Walrand, Colard, Monier, Seguin, Delcroix, Guille ; suppl., Dehaizeng, F. Derkenne, F. Hubinet.

Dompierre. — Maire, L. De Colnet ; adj., G. Chartier. — Dél., C. Betry, Ch. Mathieu ; suppl., E. Jounieux.

Jeumont. — Maire, A. Hannequart, adj., G. Luben, H. Potvin. — Délég., Hannequart, C. Gérard, C. Lanthier, G. Michel, P. Delatte, G. Lubin ; suppl. J. Ribet, M. Dusart.

Avesnelles. — Maire, E. Flament; adj., A Ulysse. — Délég., O. Lermuzeaux, A. Bocquet, E. Flament ; suppl., Ph. Vigniez.

Leval. — Maire, Eug. Fontaine; adj., E. Hurieux. — Délég., E. Fontaine, E. Huriaux; suppl., Thénir, Desoblain.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai. — Maire, Galland-Ruskoné; adj., Brunel, Pamart, Lailemant. — Délég., Galland-Ruskoné, Cornaille, Copin, Rosmelle, Dutemple père, Lecat, Lantoine, Chappeau, Timal, Ramette, Delannoy, Vaillant, Pruvot ; suppl., Delande, Capliez, Simonnot. Tous républicains.

Beauvois. — Maire, E Wattremez ; adj., Ch. Bastien, A. Cauchy. — Délég., E. Watremez, Ed. Castemeur, A. Cauchy, N. Lelong, Em. Wattremez, Ch. Colau ; suppl., T. Roland, L. Pavot.

Lesdain. — Maire, A. Dorchin ; adj., A. Thiéry. — Délég., Pourpoint, Defremont, A. Lefebvre ; suppl., Ed. Gautier.

Arrondissement de Douai

Douai. — Maire, Ch. Mention ; adj., Cavroy, Quinnion-Hubert, Délég., Bertin, Cresson, Dhainaut, Durif, Bernard, Cambier, Cavroy, Chappuy de Ternas, Dorchies, Quinnion-Hubert, Aligard ; suppl., Louchet, Meurant, Piettre, Tesse, tous de la liste dite « libérale »

Orchies. — Maire, F. Herbo, adj. Ch. Dufosseé et L. Legris, tous républicaine, ainsi que les délégués et leurs suppléants.

Saméon. — Maire, H Herbommez ; adj., A. Duhem. — Délég., Herbommez, Duhem ; suppl., P. Wagon.

Beuvry. — Maire, A. Dupont; adj., M. Robert. — Dél., A. Dupont, M. Robert, P. Boequelle; suppl., L. Morel.

Hornaing. — Maire, Brassart-Deglave; adj., Déridoux, Ghislain. — Dél., A. Lekieffre, Martinache, Mio; suppl., Deglave-Flory.

Somain. — Maire, Ch. Helbecque; adj., G. Pennequin, M. Mio. — Dél., Dransart, Villette-Mio, Tranchet, Morelle, Bormanne, J.-B. Wallez, Delcambre, Mio-Colpart, L. Berteloot, G. Lefebvre, E. Alexandre, Ch. Puvin; suppl., Mio-Mio, A. Benriot. Tous républicains.

Arrondissement de Dunkerque

Dunkerque. — Maire, Gustave Lemaire ; adj., A. Dumont, Jules Deman, Bonpain-Vandercolme. — Dél., Bonpain, Deman, Didier, Dumont, Delwal, Lefebure, Mancel, Leroy, Gérard, Hamoir, Lebleu, Reumaux, Flament, Letendart, D'Arras, tous conservateurs.

Bergues. — Maire, Léon Claeys ; adj., Carpentier, Vermullen. — Dél., Carpentier, Vermullen, Trystram, Lips, Verriele, Vassèl, Swynghedauw, Zorninger, Vanderhaeghe ; sup., Delegher, Cousin.

Saint-Pol. — Maire, G. Vancauwenberghe, républi.

Rosendael. — Maire, L. Lefever, con.

Gravelines. — Maire, A Demarle-Fétel; adj., V. Salomé, Ch. Leurette. — Délégués titulaires, Declercq, Merlen-Wadoux, Lavallée-Merlen, V. Salomé, Ch. Leurette, P. Landy, Jandin-Codron, F. Hautefeuille, P. Schmeltz; supp., E. Bouve, J. Merlin.

Armbouts-Cappel. — Maire, E. Delabaere; adj., A. Wemaere, — Délég., A. Dewaels, B. Looten ; suppl., Pyckaert.

Steene. — Maire, Demey ; adj., Lœillette. — Délég. titulaires, Demey, Lœuillette ; suppl., Dumont.

Pitgam. — Maire, L. Stevenoot ; adj., Caloone, Ch. L. — Délég. titulaires, L. Stevenoot, Ch. Bécuwe, Fr. Decroocq ; suppl., Ch. Caloone.

Arrondissement d'Hazebrouck

Hazebrouck. — Municipalité conservatrice réélue. — Dél. conservateurs.

Estaires. — Municipalité conservatrice. — Dél. conservateurs.

Nieppe, Neuf-Berquin, Steenwerck, municipalité conservatrice. Dél. conservateurs.

Pradelles, municipalité républicaine. Dél. républicains.

Steenvoorde. — Municipalité libérale. — Dél. douteux.

Arrondissement de Valenciennes

Valenciennes. — Maire, M. Bultot; adj., Debaralle et Santteau, républicains. — Délég., Alfred Girard, Paul Foucart, Bultot, Santteau, Doutrisux, Lestoille, Lecerf, Tanchnon, Mineur, Lebacqz, Damiens, Dehaye; suppl., Binet, Fontellaye, Devillers ; tous républicains.

Lecelles. — Municipalité conservatrice. Délégués conservateurs.

Trith-St-Léger. — Municipalite et délégués républicains.

Escaupont. — Républicains.

Anzin. — La municipalité est radicale. Maire, M. Jacquemin.

Denain. — La municipalité est républicaine.

Heignies. — La municipalité et les délégués sénatoriaux sont conservateurs.

Odomez. — Le maire, l'adjoint et les délégués et leurs suppléants sont républicains.

Pas-de-Calais

Calais. — M. Van Grutten est élu maire à l'unanimité. à deux reprises différentes, par les conseillers : mais il déclare qu'il lui est impossible d'accepter ces fonctions pour 4es raisons de famille. Au 3e tour de scrutin. M. Wintrebert est élu maire et MM. Paclot, Delsart et Bruyère, adjoints. Près de 4.000 personnes se sont réunies devant la mairie et ont manifesté mais inutilement, pour décider M. Van Grutten à accepter de nouveau les fonctions du maire.

Arras. — L'ancienne municipalité républicaine est réélue à l'unanimité : M. Legrelle, maire; MM. Ricouart et Lenglet, adjoints.

Boulogne. — Maire, Baudelocque; adj., Dusautiez, Briffard, Lelièvre. Tous républicains.

Lens. — Maire, Frémicourt-Deuchez; adjoints, Froissart et Leroy. Tous républicains.

Montreuil-sur-Mer. — Administration républicaine.

Marck. — Administration républicaine,

Hantay. — Administration conservatrice.

Etaples. — Maire, M. Rigot, conservateur; adjoints républicains.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La « Roubaisienne » à Béthune. — Les membres de la *Roubaisienne* sont rentrés, lundi soir, de Béthune, où ils ont passé deux jours.

Ils étaient partis dimanche matin, par le train de sept heures ; arrivés à Béthune à dix heures, ils avaient été reçus par des délégués spéciaux. Une grande partie de la population béthunoise se trouvait à la gare.

Les vins d'honneur ont été pris à l'Hôtel-de-Ville, vers dix heures, puis a eu lieu le défilé des gymnastes de la *Roubaisienne*, à laquelle s'était jointe la société de gymnastique et d'armes de Douai.

Divers exercices ont été exécutés sur la Grand-Place ; les mouvements d'ensemble sans commandement, exécutés par la *Roubaisienne*, et dirigés par notre sympathique concitoyen, M. Achille Libou'on, ont été particulièrement remarqués.

Lundi soir, les sociétaires de la *Roubaisienne* ont quitté Béthune aux cris de « Vive les Béthunois ! »

Les exercices de M. Piédevaux, Vroman et Dejonghe, ont été fort appréciés et vivement applaudis.

Les funérailles de M. Adolphe Bernard médecin. — Voici le texte du discours que M. le docteur Batruille, vice-président du Cercle médical a prononcé sur la tombe de M. Adolphe Bernard, médecin :

« J'ai la pénible mission de dire, au nom du corps médical de Roubaix, un dernier adieu à notre regretté confrère, Adolphe Bernard, ancien interne lauréat des hôpitaux de Lille, médecin du bureau de bienfaisance de Roubaix.

» Sa vie fut simple et modeste.

» Je ne ferai donc point sur cette tombe prématurément ouverte, de longs discours ; je me contenterai de parler le langage du cœur et de dire tout haut ce que chacun de vous pense tout bas.

» Adolphe Bernard exerçait à Roubaix depuis 1867. Doué d'un excellent cœur; il avait concentré toutes ses affections dans la vie de famille; d'un commerce facile, il comptait de nombreux amis.

» Initié à la vie médicale pendant son internat à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille. par les leçons pratique de Parise et de Cazeneuve, dont il était l'élève assidu et fervent; formé à l'école du devoir professionnel pendant le choléra de 1866; il mettait au service de ses malades beaucoup de dévouement, beaucoup de bon sens; une connaissance exacte de la médecine pratique.

» Bernard était un médecin modeste ; mais dans la vie, même obscure du praticien, que de soucis que de veilles, que de tracas, payés trop souvent hélas par l'oubli et l'ingratitude.

» Notre confrère ne recherchait point dans la gloriole que donne le savoir faire, la récompense morale de ses peines ; il la trouvait dans la fugitive satisfaction du devoir simplement accompli.

» Vous parlerai-je, Messieurs, des tortures qu'il dut endurer sur son lit de douleur ! de ces alternatives, cruelles surtout pour le médecin, d'espérance et de désespoir, de ces regrets, de ces illusions trop vite envolées ?

» A toutes ces peines il avait trouvé un adoucissement dans les secours de la religion. Il est mort dans le calme d'une conscience tranquille, avec la résignation du chrétien, confiant dans les promesses du Christ.

» Mes chers confrères tirons un enseignement de cette tombe; *fortifions-nous dans la pratique des vertus médicales : la dignité* qui assure au médecin le respect dont il a besoin; *l'honnêteté* qui lui trace la voie droite dans toutes les circonstances de sa vie professionnelle ; le *courage* qui le porte au devant de tous les périls auxquels le devoir l'expose.

» Adieu Bernard.

» Puissent les marques de respect dont ta tombe est entourée; puissent ces paroles, faibles interprètes de l'émotion de nos cœurs adoucir les douleurs de ta vieille mère, de ta veuve dévouée et de ta fille que tu aimais tant.

» Fidèles au culte de nos morts, nous reviendrons te visiter en même temps que Felhoen, Bulteau, Henri Carrette et Gouvine et sur ta tombe nous déposerons une couronne qui signifiera : Regrets, amitié, solidarité professionnelle.

» Adieu, cher et regretté confrère ou plutôt au revoir. »

Nomination ecclésiastique. — On lit dans la *Gazette d'Armentières* :

« Parmi les nominations signalées dans notre numéro d'avant hier, nos lecteurs auront remarqué le changement de M. l'abbé Dubois, vicaire à Saint-Vaast, à Armentières.

» Il y a dix jours déjà, qu'il a quitté Armentières pour retourner à Roubaix où il avait précédemment exercé les fonctions de vicaire.

» Les préoccupations des élections municipales à cette époque nous ont empêché d'exprimer à cet excellent prêtre les regrets unanimes que causait son départ, nous nous faisons un devoir bien doux de réparer aujourd'hui cet oubli involontaire.

» Si son séjour parmi nous n'a pas été long. Il a largement suffi pour faire apprécier son activité, son dévouement aux œuvres de jeunesse, son goût exquis pour rehausser les cérémonies du culte par la musique religieuse.

» Nous perdons un prêtre zélé et dévoué. Nous félicitons la paroisse du Sacré-Cœur, à Roubaix, où l'autorité diocésaine vient de le nommer. Nos vœux les plus sincères et les plus ardents l'y accompagnent. »

M. Victor Minssart au Trocadéro. — Nous détachons de deux journaux musicaux les passages suivants, qui ont trait à l'exécution faite la semaine dernière au Palais du Trocadéro par M. Victor Minssart, notre concitoyen.

Voici ce que dit l'*Art musical* :

« A la fête des Alsaciens-Lorrains, donnée jeudi au palais du Trocadéro, on a fort remarqué un artiste de Roubaix, M. Victor Minssart, qui, d'une voix de baryton puissante et chaude, a chanté le grand air de *Tabarin* (Pessard), le *Pays Natal*, (G. Nadaud) et le *Clairon fleuri* (d'Holmes). Le premier de ces morceau, particulièrement favorable à l'organe généreux de M. Minssart, lui a valu une ovation méritée. »

Le *Monde-Artiste* dit de son côté :

« La matinée des Alsaciens-Lorrains, matinée dans laquelle on a remarqué, parmi les artistes de nos grands théâtres de Paris qui prêtrient leurs concours, un chanteur à la voix étendue et généreuse, M. Victor Minssart, directeur du *Choral Nadaud* de Roubaix, qu'on a félicité, rappelé après l'interprétation du *Pays Natal* (de G. Nadaud), le *Clairon fleuri* (d'Holmes) et de *Tabarin* (de Pessard). Il y avait un programme de trente numéros; le vaste palais du Trocadéro qui les entendait en frissonnait d'aise; sa voisine, la tour Eiffel, a failli, de jalousie, s'effronder sur ses quatre pieds. »

La société chorale de la paroisse St-Joseph a exécuté, le dimanche de la Pentecôte, sous la direction de M. Ernest Lamarcq la nouvelle messe en sol majeur de M. Henri Peers, dédiée à cette société,

L'interprétation a été excellente et a produit la meilleure impression.

Nous avons surtout admiré les magnifiques solis de l'*Incarnatus est*, du *Confiteor* et de l'*Agnus Dei*. Le duo du *Benedictus* produit aussi un très bel effet.

En somme, très bonne exécution qui est toute à l'honneur de la chorale et de son zèlé chef.

Un commencement d'incendie s'est produ